

Action prévention conformité (APC)
société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 300 euros
Siège social : 39 Avenue Georges Rougé - 69120 Vaulx-en-Velin
929 834 471 RCS LYON

Procès-verbal des décisions de l'associée unique du 19 juillet 2024

Le 19 juillet 2024, à dix heures, au siège social de la société,

La Société PEDAGOGIK, associée unique de la société Action prévention conformité (APC), société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 300 euros, ayant son siège social au 39 Avenue Georges Rougé, 69120 Vaulx-en-Velin et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 929 834 471, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Elle a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Modification de la dénomination sociale ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associée unique décide d'adopter comme nouvelle dénomination sociale, à compter de ce jour : (APC) Atelier Pédagogie Compétence

Deuxième décision

En conséquence de la décision qui précède, l'associée unique modifie la rédaction de l'article des statuts concernant la dénomination sociale comme suit :

"La dénomination de la société est : (APC) Atelier Pédagogie Compétence"

Le reste de l'article est sans changement.

Troisième décision

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

La Société PEDAGOGIK

